

Quelle est la différence entre Haute Ecole et Université ?

Comprendre comment fonctionne
l'enseignement supérieur



Le SIEP

**Service d'information sur les
études et professions**

**Rue de la poste 111 – 1030
Schaerbeek**



Les services du SIEP

- Entretiens individuels d'**information** (gratuits, à Schaerbeek, Evere et 1000 Bruxelles)
 - Tests et entretiens **d'orientation** (gratuits)
 - **Animations collectives** dans les écoles
 - **Publications** sur les métiers, guides de l'enseignement secondaire, supérieur et de promotion sociale
 - **Sites** internet
 - **Salons** du SIEP
-



L'enseignement secondaire



Transition

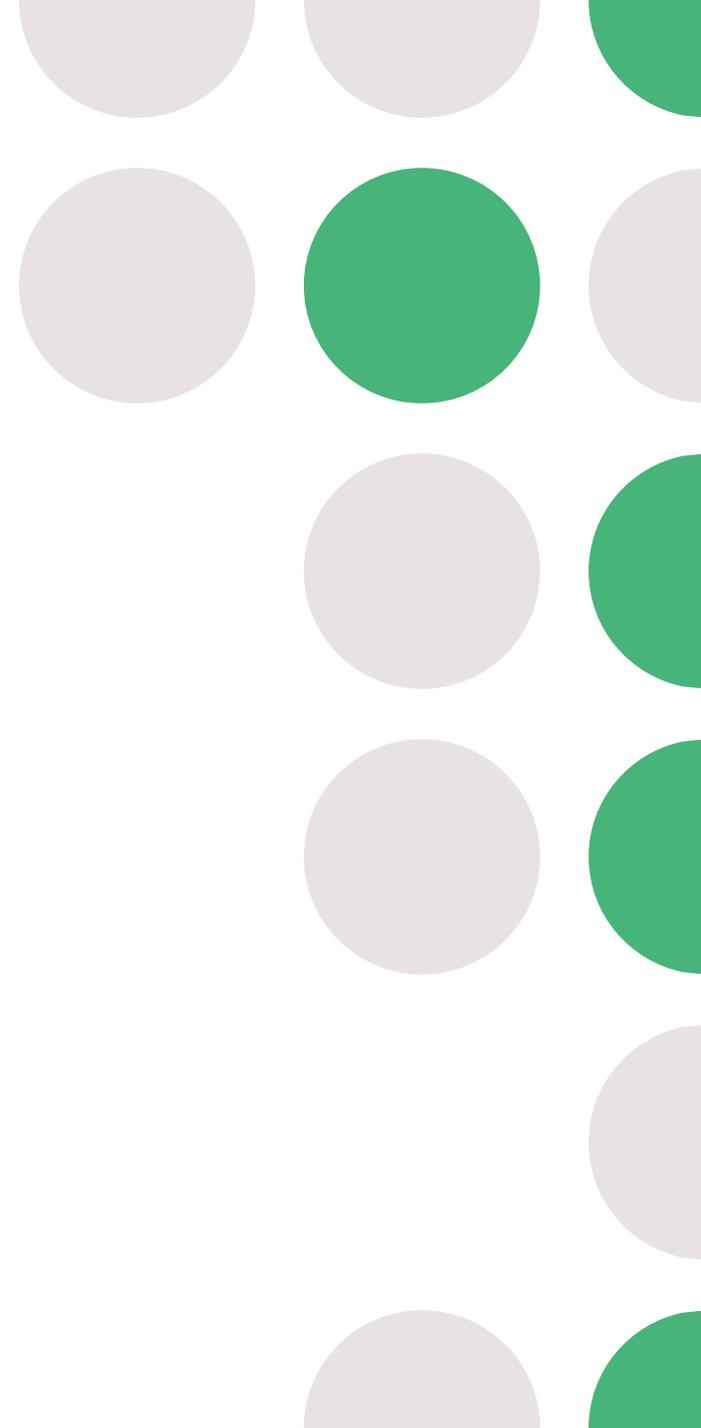
Prépare aux études supérieures
Approche théorique, abstraite

HUMANITÉS GÉNÉRALES	HUMANITÉS TECHNOLOGIQUES
Techniques/ Artistiques	Techniques/ Artistiques
Formation commune (Cours généraux) min. 75% + OBS (Options de base simples) max. 25% (Min. 1 option)	Formation commune (Cours généraux) min. 75% + OBG (Option de base groupée) 25%
Fin de 6 ^e : CESS	Fin de 6 ^e : CESS
+7 ^e préparatoires	+7 ^e préparatoires

Qualification

Prépare à un métier
Approche pragmatique, concrète

HUMANITÉS TECHNIQUES	HUMANITÉS PROFESSIONNELLES
Techniques/ Artistiques	Techniques/ Artistiques
Formation commune (Cours généraux) 50% + OBG (Option de base groupée) 50%	Formation commune (Cours généraux) 25% + OBG (Option de base groupée) 75%
Fin de 6 ^e : CESS + CQ6	Fin de 6 ^e : CQ6
+7 ^e : CQ	+7 ^e : CQ + CESS



L'enseignement supérieur

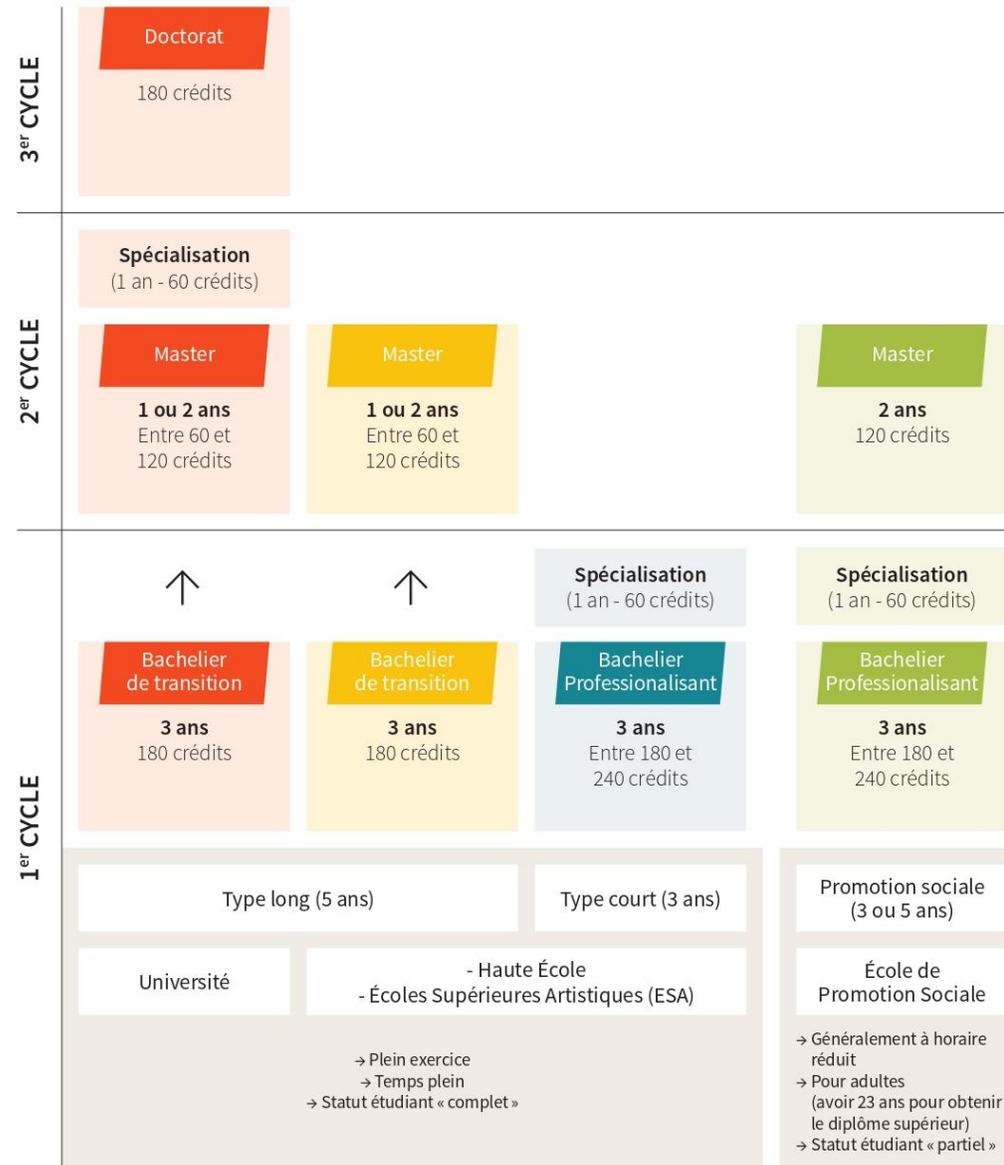
An aerial, high-angle photograph of a modern university lounge or study area. The space is divided into several circular and oval tables, each surrounded by people. Some individuals are using laptops, while others appear to be in conversation. The furniture is contemporary, with dark leather chairs and light-colored wooden tables. The floor is a mix of light wood and dark stone tiles. The overall atmosphere is one of active learning and collaboration. The image is overlaid with a dark, semi-transparent layer that contains the title and subtitle.

Fonctionnement et objectifs

**Tableaux : les
études à
l'Université, en
école supérieure
des arts et à
l'Université**



Structure en 3 cycles





Accès aux études supérieures

- On peut accéder aux études supérieures si on a **le CESS** (peu importe si on a obtenu le CESS en générales, TQ ou P ou en promotion sociale!)
 - **Quelques exceptions**
 - Les études de médecine (concours)
 - Les études de dentisterie (concours)
 - Les études d'ingénieur civil à l'université
 - Les écoles supérieures des arts
 - Pour accéder à ces études, il faut **réussir un examen d'entrée / concours !**
-



Différencier type court et type long

- Les études de **type court** durent **3 ans** (parfois 4) et mènent au grade de **bachelier professionnalisant**. Ce bachelier a une valeur sur le marché du travail et permet de travailler directement.
 - Les études de **type long** durent **5 ans**. Elles mènent au grade académique de **master**. On commence par un bachelier de transition (3 ans, non qualifiant), suivi d'un master (2 ans, qualifiant). **Il est déconseillé d'arrêter ses études après 3 ans** de bachelier de transition (cursus considéré comme non qualifiant et donc pas complet !)
-



La Haute Ecole

Durée des études :

- **Type court - 3 ans** (parfois 4 – pour les *infirmier.ères, enseignant.es et sages-femme*). Il s'agit d'études de type court après lesquelles on obtient **un bachelier professionnalisant**
 - **Type long - 5 ans** (pour certaines études en Haute Ecole, par exemple : *ingénieur industriel, communication, gestion d'entreprise...*) □ 3 ans de bachelier de transition et 2 ans de **master**
-



La Haute Ecole

- **Méthode de travail :**
 - Plus pratique et concret, beaucoup de stages, d'ateliers pratiques, de travaux de groupe
 - **Encadrement :**
 - Plus de cours en petit comité, horaire assez chargé, présence aux cours obligatoire, beaucoup de travaux, stages qui arrivent assez tôt dans le cursus...
-

Exemple d'études en Haut Ecole de type court

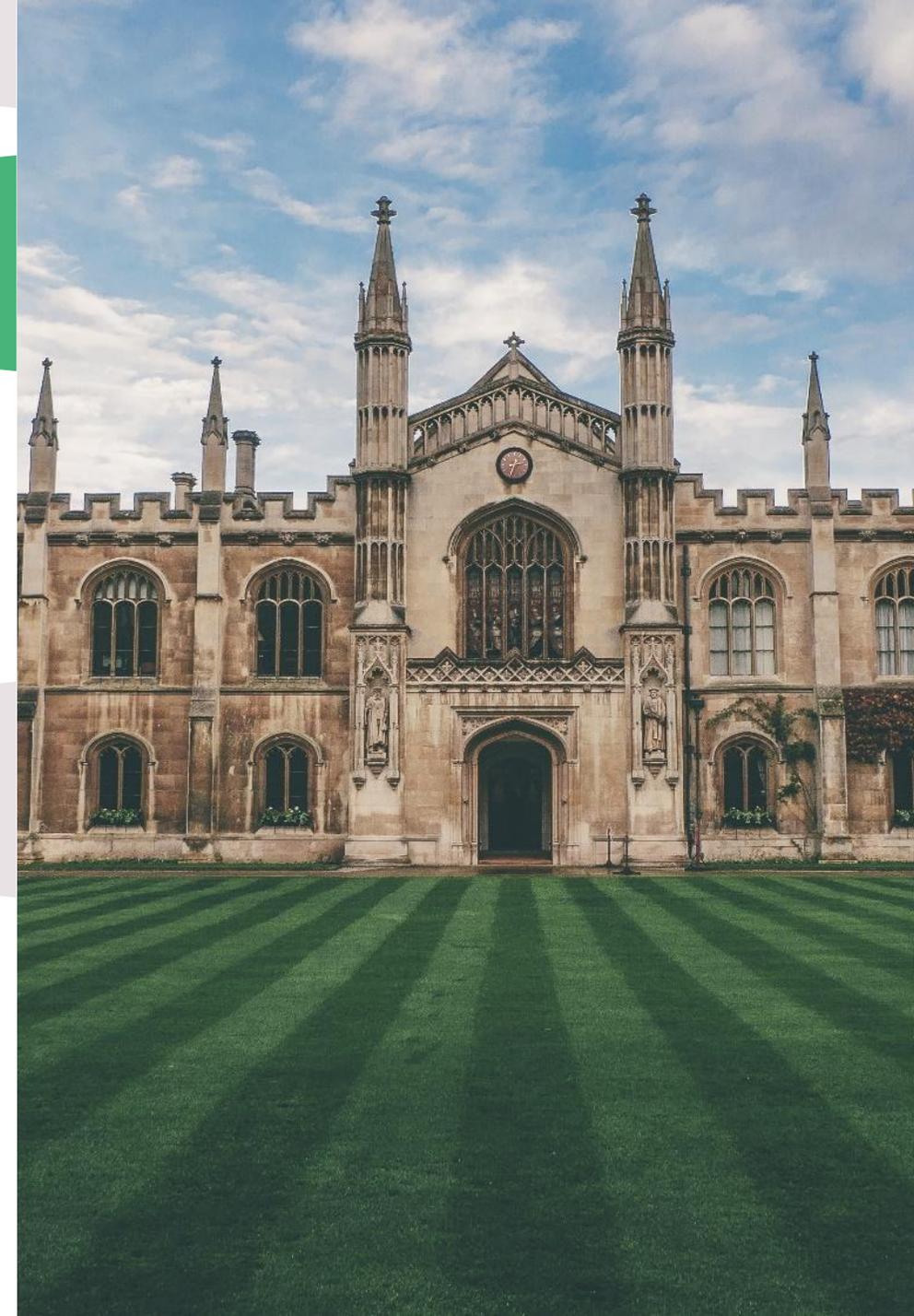
Accueil et éducation du jeune enfant	Assistant.e de direction	Assistant.e en psychologie	Assistant.e social.e	Audiologie	Bibliothécaire documentaliste	Coaching sportif
Commerce et développement	Communication	Droit	Ecologie sociale	Educateur spécialisé	Comptabilité	Gestion hôtelière
Gestion des ressources humaines	Infirmier.ère	Sage-femme	Immobilier	Logopédie	Management du tourisme et des loisirs	Relations Publiques
Styliste – modéliste	Techniques de l'image	Technologue en imagerie	Logopédie	Podologie	Publicité	...

Enseignement (maternelles, primaire, secondaire)	Cybersécurité	Communication
Business Analyst	Gestion de l'entreprise	Kinésithérapie
Sciences administratives	Sciences de l'ingénieur	Sciences infirmières
Sciences commerciales	...	

Exemple d' études en Haute Ecole de type long

L'Université

- **Durée des études :**
 - Type long - 5 ans d'office ! □ 3 ans de bachelier de transition et 2 ans de master
- **Méthode de travail :**
 - Très théorique et abstrait, plutôt axé sur la recherche. Il faudra attendre le master pour avoir des stages et se spécialiser / se qualifier dans un domaine particulier
- **Encadrement :**
 - Beaucoup de cours en auditoire, présence pas obligatoire (sauf pour les cours travaux pratique), horaire moins chargé mais plus de matière et de syllabus à étudier en autonomie, indépendance requise !



Exemples d' études à l'Université (type long)

Anthropologie	Architecture	Sciences psychologiques	Bioingénieur
Communication	Criminologie	Droit	Histoire
Histoire de l'art	Ingénieur civil	Langues et lettres	Traduction et interprétation
Kinésithérapie	Médecine	Logopédie	Océanographie
Sciences pharmaceutiques	Sciences politiques	Sociologie	Sciences mathématiques
			...

Ecoles Supérieures des Arts

- Les écoles supérieures des arts forment les étudiant.e.s dans **les domaines** de :
 - La musique
 - Le théâtre et les arts de la parole
 - Les arts plastiques, visuels et de l'espace
 - Les techniques de diffusion et communication
- Elles forment **des artistes**, mais aussi des **pédagogues & acteurs sociaux** adaptés aux réalités de la société.





Ecoles supérieures des arts

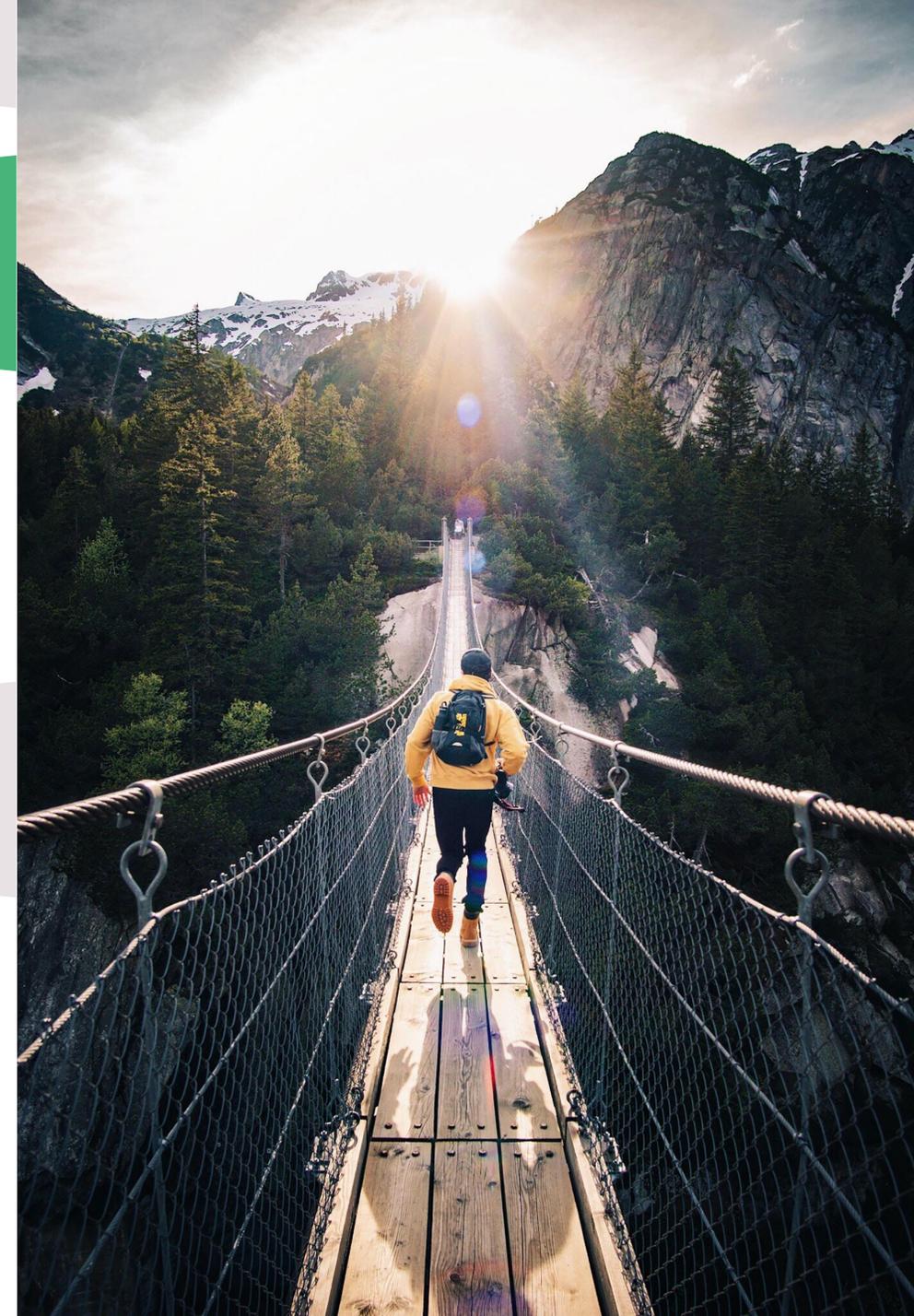
- En école supérieure des arts, il est possible de faire :
 - Des études de **type court** (3 ans)
 - Des études de **type long** (5 ans)
 - **Spécificité** : Il faut réussir un **examen d'entrée ou un concours** pour y avoir accès. Le coût des épreuves est d'environ 100€.
 - Pour chaque option, l'École supérieure des arts doit organiser la session d'admission **entre le 1er mai et le 1er juin et entre le 25 juin et le 21 septembre**. Durant cette session, elle organise une ou plusieurs épreuves, chacune ne pouvant s'étendre sur plus de **deux semaines**.
-

Accordéon	Architecture d'intérieur	Art dramatique	Arts de la marionnette
Arts du cirque	Bande dessinée	Arts numériques	Cinéma
Clarinette	Design	Flûte	Gravure
Sculpture	Piano	Publicité	Création d'intérieur
Photographie	Peinture	

Exemple d'études en écoles supérieures des arts

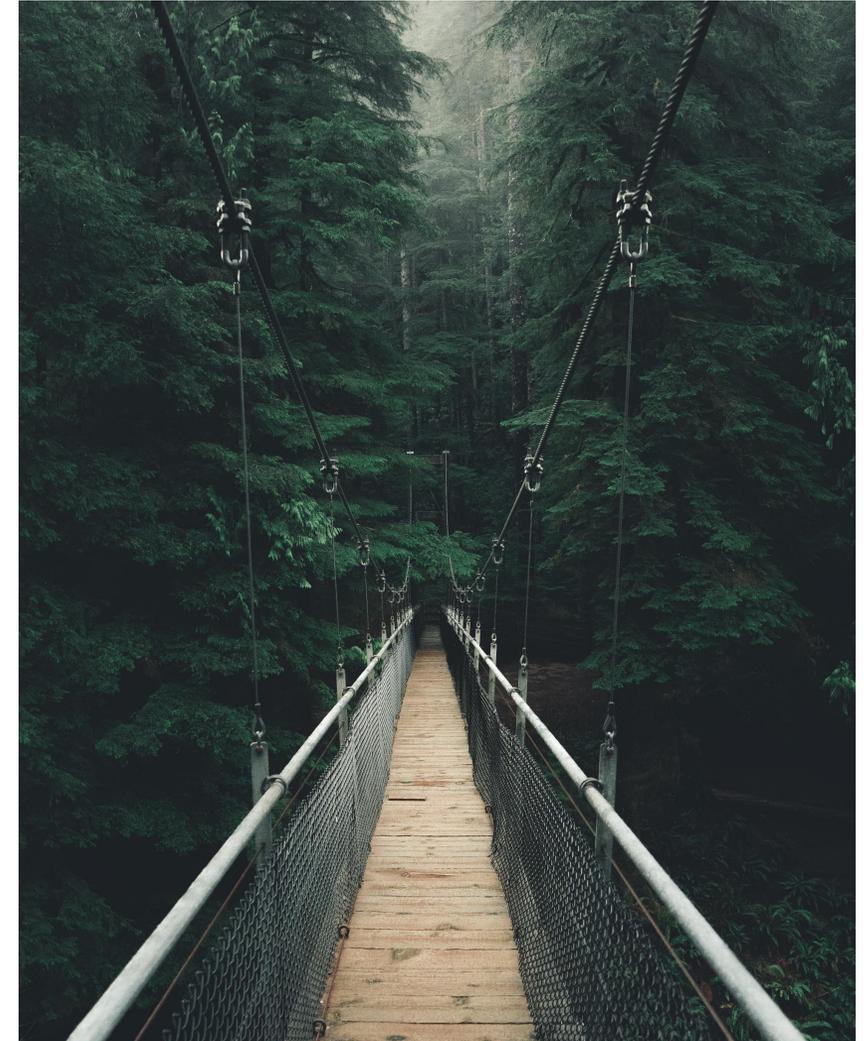
Les passerelles du type court au type long

- Il est possible de s'inscrire en master (à l'Université ou en Haute Ecole de type long) même si on a fait des études de type court en Haute Ecole. C'est ce qu'on appelle **une passerelle**.
- La passerelle entre le bachelier et le master doit être prévue **dans la liste des passerelles de plein droit** définie par l'arrêté du Gouvernement du 30 août 2017.
- La plupart du temps, **il faudra s'inscrire à des crédits complémentaires** pour avoir accès au master. C'est ce qu'on appelle une année passerelle.



Les passerelles du type court au type long

- **La liste des passerelles** possibles pour chaque bachelier professionnalisant se trouve sur le site www.mesetudes.be avec à chaque fois une **fourchette du nombre de crédit** minimum et maximum qui peut être ajouté au programme.
 - Si tu es en possession d'un bachelier professionnalisant et que tu souhaites faire un master qui n'est pas repris dans cette liste, tu peux :
 - T'adresser au service administratif de l'établissement
 - T'adresser au service de **valorisation des acquis d'expérience (VAE)** si tu as déjà une expérience professionnelle
- > Sans certitude que ça soit accepté !



Comment choisir ?



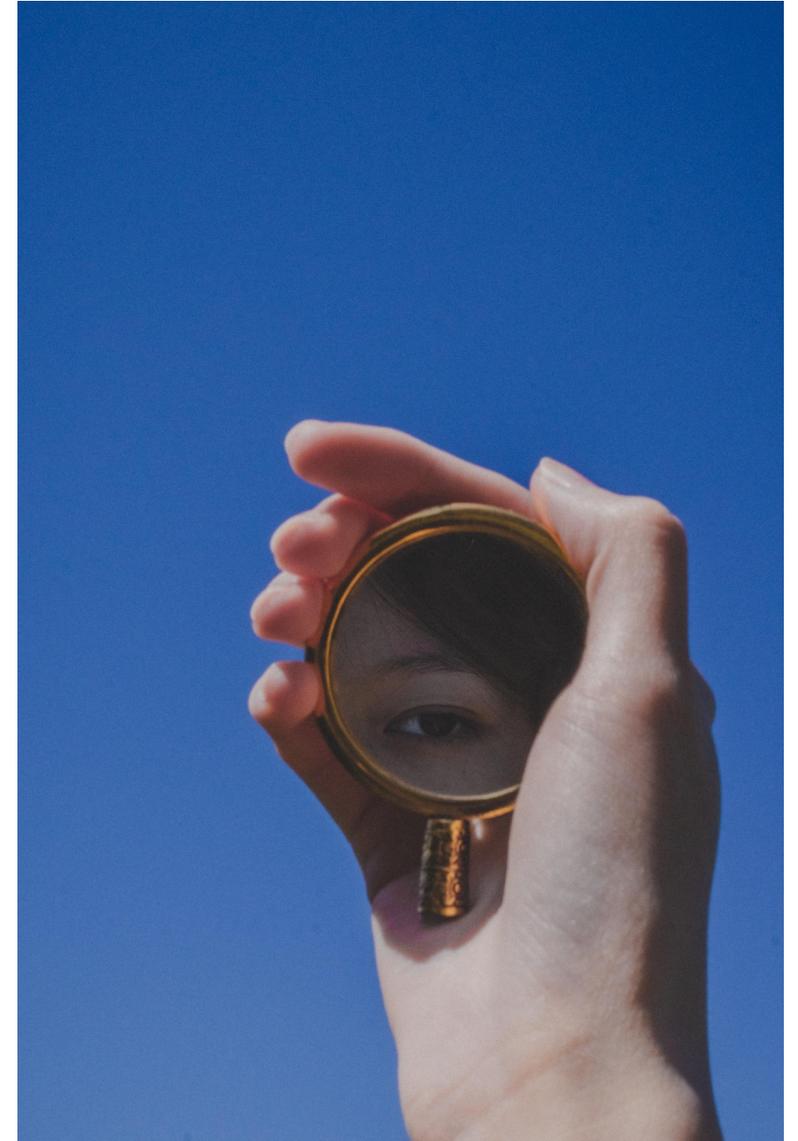
Déconstruire les stéréotypes

- **L'université est plus prestigieuse que la Haute Ecole :**
FAUX ! L'université n'est pas plus prestigieuse que la Haute Ecole. Les employeurs apprécient autant les qualités des candidats qui sortent de HE que de l'université (parfois, ielles préfèrent les diplômés de Haute Ecole, qui ont eu plus de pratique). Chaque profil a des compétences propres et complémentaires.
- **Le master obtenu à l'Université correspond à un niveau plus haut que celui obtenu en Haute Ecole:**
FAUX ! Un master obtenu en Haute Ecole correspond au même grade académique, a la même valeur et reconnaissance qu'un master obtenu à l'Université.



Déconstruire les stéréotypes

- **Un bachelier professionnalisant ouvre moins de portes qu'un master : FAUX !** Ces diplômes ouvrent des portes différentes. Le bachelier professionnalisant donne accès à des fonctions/métiers plus spécifiques, le master à un secteur au sens large. Les différences entre un bachelier professionnalisant et un master :
 - Le niveau de responsabilité auquel on peut prétendre sur le marché de l'emploi (au début de la carrière)
 - Le barème salarial (si emploi dans le secteur public)





Selon son projet professionnel

- Certaines études **n'existent que dans un type d'établissement**. Par exemple :
 - Médecine, criminologie, histoire de l'art, sociologie, dentisterie, pharmacie... N'existent qu'à l'Université
 - Instituteur.ice primaire, assistant social.e, infirmier.ère... n'existent qu'en Haute Ecole.
 - D'autres **existent dans les deux** :
 - Kiné, logopédie, communication... peuvent s'étudier à l'Université OU en Haute Ecole
 - Certains métiers ne s'apprennent **ni à l'université ni en HE**.
 - Pour devenir boulanger.ère, coiffeur.euse, menuisier.ère, plombier.ère... Il faudra faire des formations ! Il n'y a pas de cursus à l'Université ou en Haute Ecole !
-

Ses besoins (méthode de travail, théorie / pratique)

Besoins	Haute Ecole	Université
Encadrement	Relativement soutenu selon les écoles, présence obligatoire, cours en plus petits groupes, évaluations plus régulières	Pas beaucoup d'encadrement, pas vraiment de proximité avec les enseignants ni de suivi individualisé, autonomie ++
Equilibre théorie / pratique	Principalement concret et la pratique, axé sur les compétences et les liens avec le monde professionnel	Principalement théorique, asbtrait et axé sur la recherche et le développement de l'esprit critique
Stages	Arrive généralement plus tôt dans le cursus	Plutôt en master, moins de stages qu'en HE.



L'expérience étudiante

La vie étudiante et l'ambiance n'est pas forcément la même en Haute Ecole et à l'Université.

- **A l'Université** : campus très étendu, beaucoup d'importance donnée au folklore (baptêmes, TD, soirées), cercles étudiants, kots à projets, événements... Grande diversité d'activités et de groupes... et possiblement plus impersonnel
 - **En Haute Ecole** : campus beaucoup plus restreint, ou éclaté sur plusieurs sites. Vie festive plus « intime », événements et clubs plus ciblés, plus de facilités à connaître/identifier tout le monde (ou au moins sa promo).
-

ADA intérêts

Outil d'aide à l'orientation pour les élèves de 4ème, 5ème et 6ème secondaires



Ada
ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
DE TON AVENIR



Le dispositif d'accompagnement et d'orientation du SIEP

- Entretiens d'orientation gratuits (2x 2heures avec un psychologue en orientation)
- Stages d'orientation
- Ateliers thématiques

Les examens d'admission



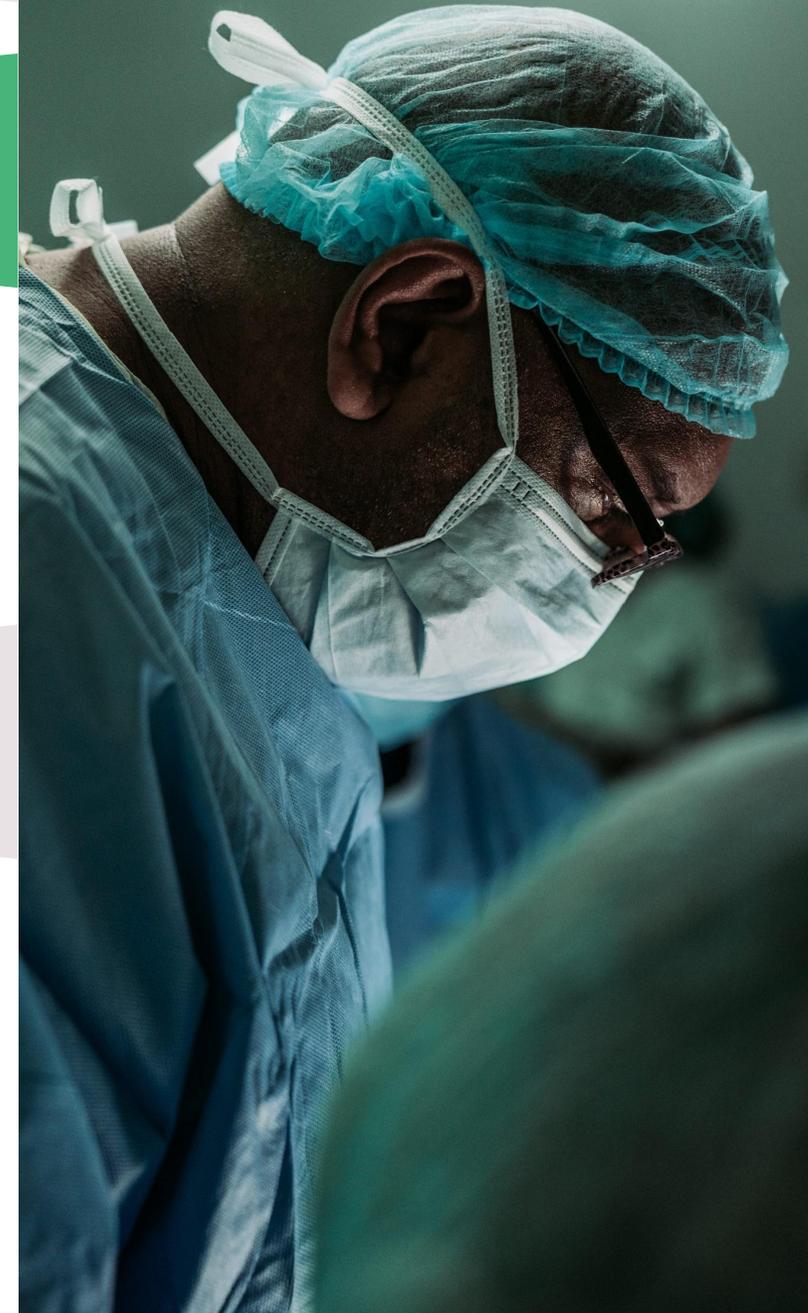
L'examen d'admission en médecine et dentisterie

- Pour avoir accès aux études de médecine ou de dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles, il est obligatoire **d'être admis au concours** d'entrée et d'accès en médecine et dentisterie.
- Epreuve unique organisée **une fois par an** entre le 16 et le 31 aout.
- Quota !



L'examen d'admission en médecine et dentisterie

- **Partie 1** : connaissance des parties scientifiques (chimie, bio, physique, maths)
 - **Partie 2** : communication et analyse critique de l'information (analyse, synthèse, argumentation, éthique, empathie, équité, respect...)
 - **Plus d'infos** : mesetudes.be
-



Médecine et dentisterie : alternatives

- Etudes dans le **secteur paramédical** (infirmier.ère, sage-femme, kiné, diététique, ergothérapie, podologie)
 - Bachelier professionnalisant **d'hygiéniste buco-dentaire**
-



Ingénieur civil : alternative

- Les études **d'ingénieur industriel** en **Haute Ecole** :
 - Également des **études de type long** : bachelier d'ingénieur industriel + master en sciences de l'ingénieur industriel (biochimie, industrie, biochimie, électricité, mécanique, informatique, aérotechnique, automatisation, géomètre, électromécanique, génie énergétique durable...)
 - Pas **d'examen d'admission**
-



L'examen d'admission en école supérieure des arts

- Parcours très sélectif, parfois organisé **sur deux semaines**.
- **Difficulté** : il n'est pas toujours possible de s'inscrire aux examens de plusieurs établissements car leurs sessions se chevauchent
- Epreuves différentes en fonction du domaine (portfolio, performances, culture générale,...)
- **Pour se préparer** : académies, 7^{ème} arts de diffusion à l'ARA, écoles privées





Ecoles supérieures des arts : alternatives

Plusieurs cursus sont organisés en Haute Ecole et Université.
Pas d'examens d'entrée ! En **bachelier** :

- 3D temps réel
- Animation 3D et effets spéciaux
- Arts du tissu
- Arts graphiques
- Eco-design produits
- Styliste - modéliste
- Techniques cinématographiques / photographiques / graphique

Master à l'université :

- Arts du spectacle
-



Le coût des études supérieures



Minerval

On appelle « minerval » les droits d'inscription à payer pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Le minerval doit être payé avant le 1^{er} février. Un acompte est demandé pour le 31 octobre au plus tard.

- **Universités** : 835 € / an
 - **Hautes Ecoles** :
 - **Type court** : 175€ (227 € pour les années diplômantes)
 - **Type long** : 350€ (450€ pour les années diplômantes)
-

Bourse d'études

Possibilité d'obtenir des **aides financières**

- Entre 400€ et 5 000€ selon la situation financière de la famille (revenus des parents...)
- Demande d'aides à **introduire avant le 31 octobre** de l'année académique en cours
- Règles à respecter : signer les examens, fréquenter régulièrement les cours...
- Voir le site **allocations-etudes.cfwb.be**

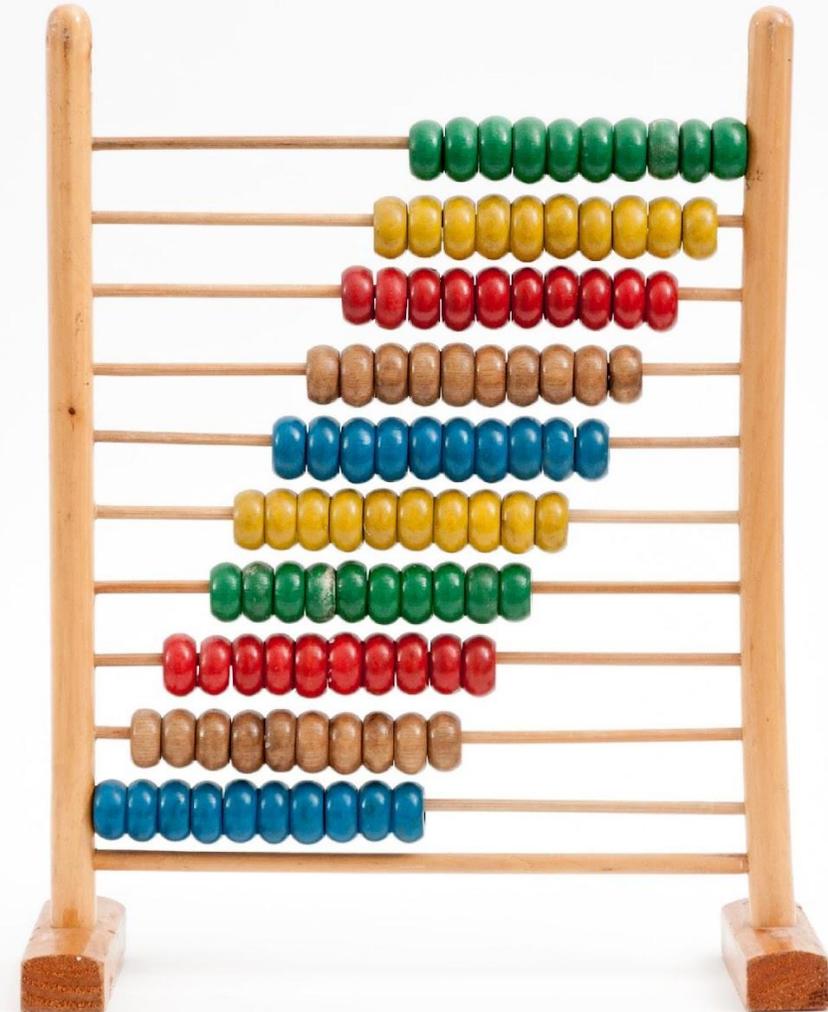


Lexique de l'enseignement supérieur



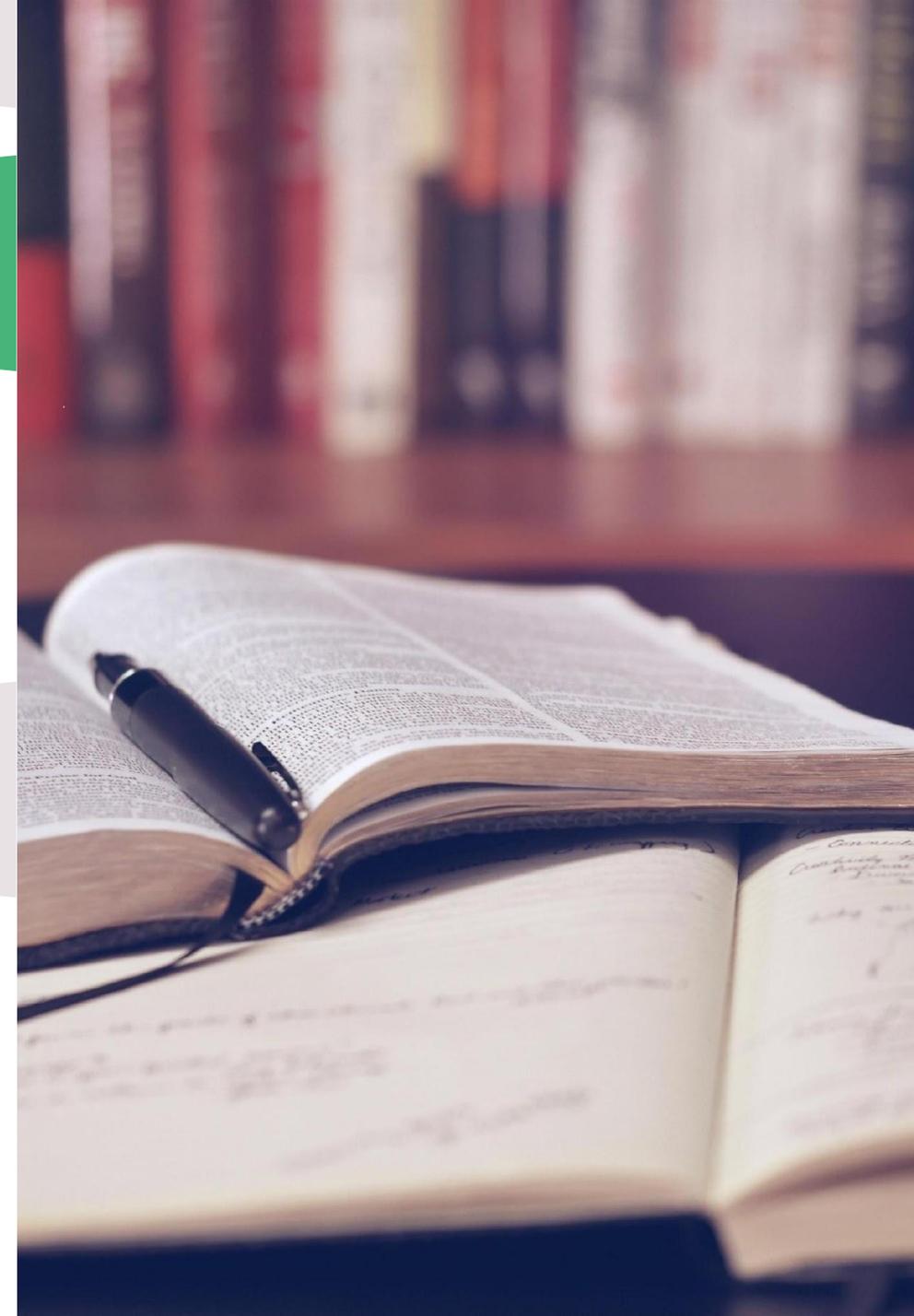
Les crédits (ECTS)

- 1 année / 1 bloc : **60 crédits**
- Unité correspondant **au temps consacré**, par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, **à une activité d'apprentissage**. La valeur généralement attribuée à un crédit est de 30 heures d'investissement pour l'étudiant. Il peut d'agir de présentiel ou non.
- Par exemple :
 - Si on regarde un **programme de cours**, on verra que pour chaque cours, il sera spécifié combien de crédits vaut un cours / une unité d'enseignement.
 - Exemple : Si le cours de maths vaut 8 crédits sur 60 : cours très important
 - Permet de jauger de l'importance / de la charge de travail que représente chaque cours.



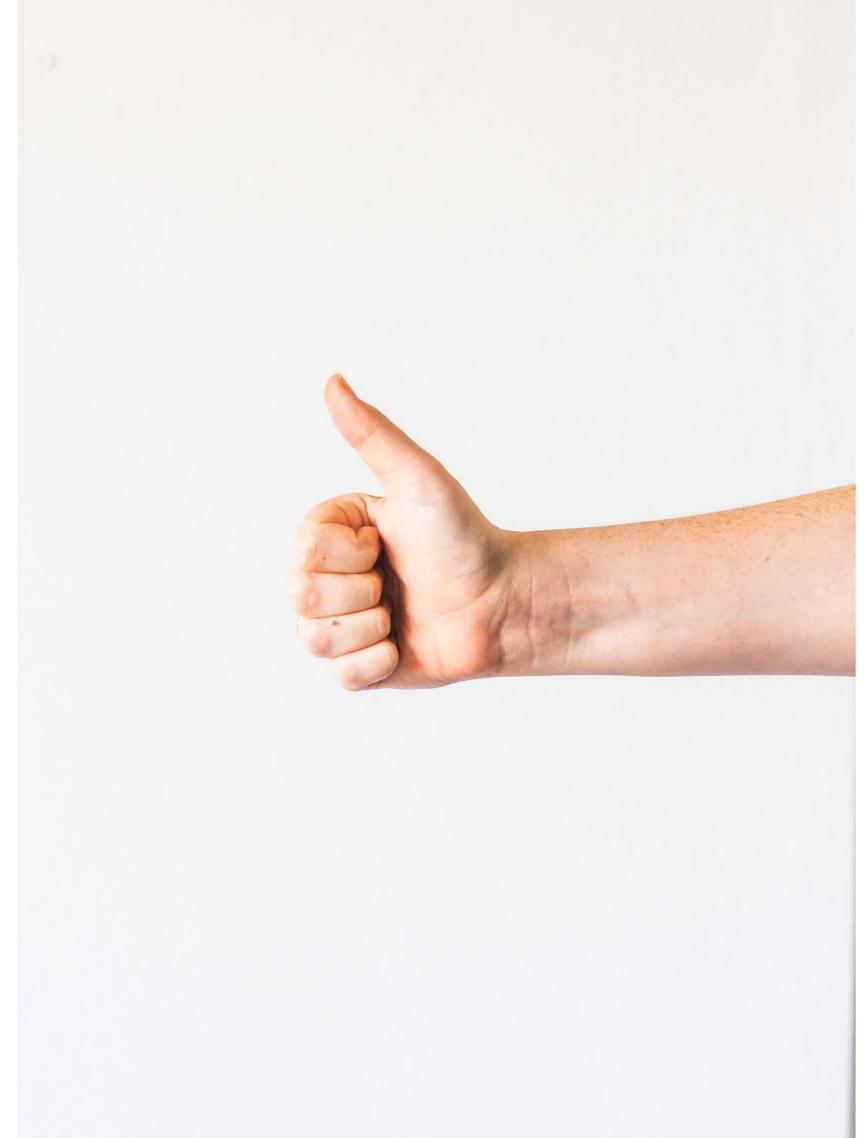
Unité d'enseignement

- **Activité d'apprentissage** ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des **objectifs communs** et constituent un **ensemble pédagogique** au niveau des **acquis d'apprentissage** attendus. Pour chaque unité d'enseignement, une évaluation a lieu et donne lieu à une note sur 20.
- **Exemple d'unité d'enseignement** : dans le bachelier d'assistant social, les cours « institutions et interventions sociales » et « séminaire de travail social » font partie de la même Unité d'enseignement « Institutions et interventions sociales ».



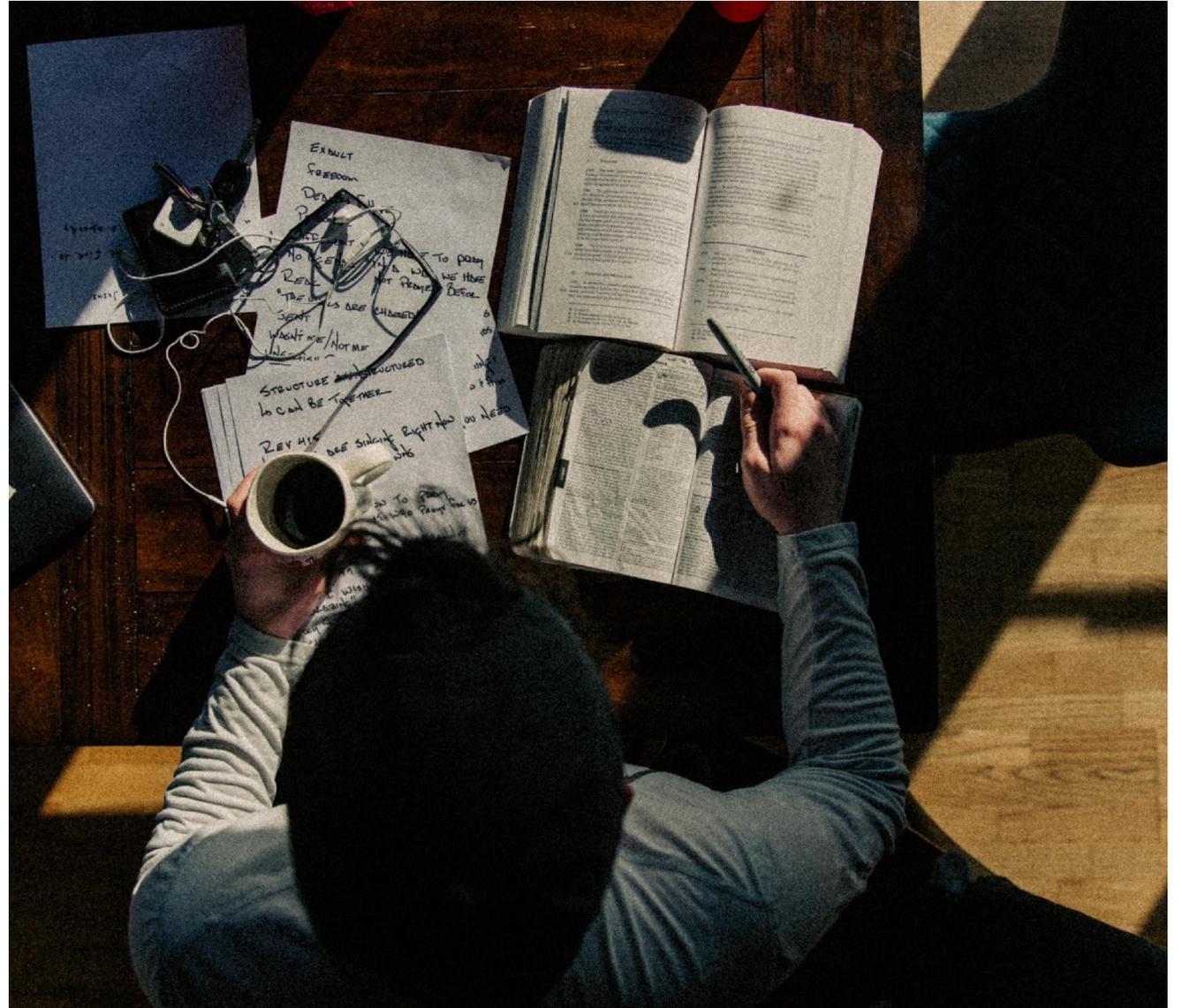
Réussite

- Pour valider un cours, **il faut réussir avec minimum 10/20**.
Exemple :
 - Je réussis le cours de néerlandais avec 12/20. Le cours de néerlandais vaut 5 crédits. Je valide donc officiellement 5 crédits de mon programme annuel.
- On ne peut pas rater indéfiniment ses années d'études... au risque de devenir non-finançable (et de ne plus pouvoir s'inscrire : il y a des règles, qui sont décrites dans le **décret paysage** (récemment réformé). Toutes les règles se trouvent sur le site www.mesetudes.be/decret-paysage/ ! **Exemple de règle** :
 - Pour passer en BLOC 2 (deuxième année), il faut obligatoirement réussir les 60 crédits du BLOC 1.
 - Après 1 an dans le supérieur, tu dois avoir réussi au minimum une unité d'enseignement.
 - Après 2 années dans le supérieur, il faudra avoir réussi AU MINIMUM les 60 premiers crédits de ton cursus.



Blocus

- Période pendant laquelle les cours sont suspendus **AVANT** les examens pour permettre aux étudiants de **réviser de manière intensive**.
- Cette période dure généralement **2 semaines**
 - Pendant les vacances de Noël
 - Début mai



Calendrier académique – Dates clés

MONTHLY PLANNER

MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY

ERID



Quelques dates clés

- **30 septembre** : date limite pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur
- **Du 1^{er} au 31 octobre** :
 - Pour les étudiants inscrits en bachelier : possibilité de se modifier son inscription, sans conditions, sans que cela soit considéré comme une réorientation.
 - 31/10 : date limite pour payer l'acompte + date limite pour demande de bourse
- **1^{er} décembre** : date limite pour annuler son inscription. Si cette date est respectée : il faut juste payer l'acompte du minerval. L'année n'est pas comptabilisée.
- **1 février** : date limite pour payer le minerval
- **15 février** : les étudiants de BLOC1 peuvent se réorienter jusqu'au 15 février, sous réserve d'avoir signé tous les examens en janvier et d'avoir l'accord du jury.





Des questions ?

- Venir en permanence d'information au SIEP
- Par mail : josephine.mondry@siep.be
- Aller aux cours ouverts pendant les vacances scolaires

